

Aubagne

Travaux. Visite, le 28 janvier dernier, du futur chantier du Cantou partagé dont l'aménagement débutera début 2015.

Un cantou en partage intergénérationnel

C'est un ensemble de 115 logements, en location sociale et accession, entouré de services et d'espaces collectifs (crèches, salle polyvalente, terrains de sports et de loisirs, crèche ou un multi-accueil...), avec au centre une résidence « *intergénérationnelle* » accueillant personnes âgées et/ou à mobilité réduite, jeunes travailleurs, étudiants, jeunes couples... Tout un éco-quartier qui surgira de terre portant le joli nom de « *Cantou partagé* ». Un projet qui va être aménagé sur des terres et le corps d'une ancienne ferme au Vallon des Gavots.

Un terrain de 18 000 m² acquis par Façonéo (société d'économie mixte d'aménagement du Pays d'Aubagne et de l'Etoile), maître d'ouvrage, qui va réaliser ce projet qui fait partie du programme municipal de 2008. Il a fait l'objet, depuis 2010, d'un travail collectif au sein d'un atelier participatif citoyen consacré à l'élaboration du cahier des charges.

« *Le cantou est une réalisation entièrement innovante. C'est un quartier intergénérationnel, avec des lieux communs où l'habitat sera conçu pour permettre l'échange et la construction d'une solidarité active* », précisait Robert Abad, directeur de Façonéo. « *Après la signature de l'acquisition de ce terrain, qui est une réserve foncière du Conseil général, on va se concentrer maintenant sur l'acquisition du terrain en face, soit 7 000m², qui appartient à un particulier (on est en négociation avec le*



Elus, citoyens, concepteurs, aménageurs ont participé à la visite, le 28 janvier dernier, du futur chantier du « *Cantou partagé* »^{M.C.}

propriétaire). Le but est d'utiliser cet espace pour aménager des places de stationnement », explique Gérard Rampal, adjoint au maire délégué à l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat.

Mixité, convivialité, entraide

Cette résidence proposera 75 logements sociaux, avec une moitié adaptée au vieillissement et handicaps avec accès à la carte aux services médico-sociaux et de confort via un gestionnaire intendant. « *Nous pensons à un lieu de vie de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, un ou deux*

appartements protégés sont aussi prévus en rez-de-chaussée avec un jardin clôturé pour 5 ou 6 chambres sécurisées, non médicalisées (avec l'appui des services d'aides et de soin de la ville) », confie le Professeur Montiers. La coordination des services aux personnes malades sera confiée, justement, à l'association Le Fil rouge Alzheimer, présidée par le Professeur. « *Ici on veut que ça soit un morceau de quartier qui alliera mixité, convivialité, entraide entre générations...* », a-t-il souligné.

Pour sa part, Liliane Boudia, adjointe au maire déléguée a rendu hommage aux citoyens qui se sont

investis dans l'atelier participatif, dont deux représentants actifs étaient présents à cette visite, Yvette Guittard et Vincent Letemple. « *Nous sommes en train de travailler sur un lien fort avec la mutualité qui pourra nous amener un certain nombre d'appuis et d'expériences* », a-t-elle indiqué, par ailleurs. L'adjointe du maire faisant allusion à la délégation de la résidence à un bailleur social qui sera accompagné d'un organisme de gestion sociale et citoyenne issu du mouvement mutualiste. Le démarrage des travaux est prévu début 2015.

MUSTAPHA CHTIYOU